

CONSIGNES POUR LES CELEBRATIONS : Décret du 23 mai

AVANT

Je pars de chez moi équipé de mon masque.

A partir de 11 ans j'équipe mes enfants du masque obligatoire.



PLACES LIMITEES

(4 m²/personne) : Arriver en avance. S'il n'y a plus de places, j'accepte de rester dehors ou de rentrer prier chez moi.

Je peux privilégier la messe à la TV ou prière en famille.

EN ENTRANT

Je respecte les consignes

J'utilise la lotion hydroalcoolique à l'entrée.

Il n'y a ni livret ni de feuille.

Je m'avance pour remplir les bancs de devant en premier.

Je me place à plus d'un mètre d'une autre personne.

(Les familles ou couples peuvent rester ensemble).



POUR COMMUNIER

Je m'avance suivant le sens de circulation annoncé à plus d'un mètre de la personne devant moi sur une seule file.

Je communie dans les mains en tendant les bras,

Je me décale sur le côté, je retire mon masque par les attaches pour communier face au Christ.

Je retourne à ma place en suivant les consignes données.



EN RESSORTANT

Je suis le sens de sortie annoncé, j'attends mon tour, je laisse une distance d'un mètre autour de moi.

Je dépose mon offrande dans un panier à la sortie de l'église.

Je laisse le parvis libre pour la sortie, je m'éloigne si je veux discuter avec quelqu'un, on se disperse !

